

PRINCIPE GÉNÉRAL SUR L'INTÉGRITÉ

La MRA énonce, à travers ce document, sa position sur l'intégrité et la corruption; et explique le niveau d'éthique et de morale attendu de la part de nos partenaires.

LES OBLIGATIONS DE LA MRA

L'Intégrité primera dans toutes les étapes de la prise de décision à la MRA dans l'optique de fournir un service responsable, transparent, équitable et juste à nos partenaires.

Ne pas solliciter ou accepter de cadeau, privilège ou offre généreuse.

Nous nous engageons à

Travailler et agir dans les paramètres de la loi et les principes du Code de Conduite et d'Éthique de la MRA.

Nous allons

Encadrer et protéger les employés, nos partenaires et les membres du public qui rapportent des cas de faute professionnelle et de comportements contraire à l'éthique de membres de notre personnel.

Nous allons

Garantir l'application des principes de bonne gouvernance dans la gestion de l'organisation.

Nous nous engageons à

Résolus à dénoncer et prendre les actions appropriées contre tout acte illégal ou criminel ou en violation des lois fiscales, des règlements et de la politique de la MRA.

Nous sommes

Interaction quotidienne avec nos partenaires, selon notre champ de responsabilité et de compétences et dans la mesure du possible nous allons procurer des informations correctes à nos clients et leurs représentants.

Nous agirons, au cours de notre

Très déterminé à être équitable et impartial dans notre évaluation d'impôt / de droits de douane et à ne laisser aucun conflit d'intérêt compromettre l'accomplissement professionnel de nos fonctions.

Nous sommes

Établir en tous temps le plus haut niveau d'intégrité dans toutes nos activités et assistance que nous délivrons à nos partenaires.

Nous veillerons à ce que nous

LES OBLIGATIONS DE NOS PARTENAIRES

L'Intégrité doit primer dans les relations positives que vous maintenez avec la MRA.

Ne falsifiez pas vos fiches d'impôts et les déclarations douanières et ne fournissez pas des informations fausses ou trompeuses ou des données en vue d'induire la MRA en erreur.

Nous nous attendons à ce que vous

Traiter avec la MRA dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, et pour toujours œuvrer dans le cadre juridique.

Nous comptons sur vous pour

Evertuez à ne jamais abuser de votre autorité ou position pour votre intérêt ou gain personnel ou l'intérêt de ceux avec lesquels vous avez un lien au moment de traiter avec la MRA.

Nous voulons que vous vous

Garantissiez que vous révélez à la MRA les situations de conflits d'intérêts ou situations qui peuvent être perçues par d'autres comme affectant l'impartialité de la MRA dans sa prise de décision.

Nous nous attendons à ce que vous

Rapporter à la MRA et aux autorités compétentes les situations où vous avez été sollicités ou s'il y a eu une tentative de vous solliciter pour un pot-de-vin avec l'intention d'obtenir des avantages ou bénéfices de quelque nature que ce soit.

Nous vous faisons confiance pour

Insistiez auprès de vos proches associés, représentants ou conseillers traitant avec la MRA afin qu'ils /elles ne s'adonnent à aucune pratique corrompue.

Nous voulons que vous

Transmettiez à la MRA les documents requis en fonction des exigences afin de permettre à la MRA de vous offrir un service correspondant aux normes les plus élevées.

Nous souhaitons que vous

Établir et adopter dans la pérennité une culture d'intégrité absolue dans le cadre de vos interactions avec la MRA.

Nous nous en remettons à vous pour